

Paris, le lundi 4 septembre 2023

L'ÉCOLE DOIT DEVENIR SYMBOLE D'EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE ET DE MAÎTRISE DE LA RESSOURCE

Alors que la semaine de rentrée scolaire devrait être marquée par une vague de chaleur intense, l'INEC met à l'ordre du jour son projet d'une école circulaire.

Depuis 2021, l'Institut National de l'Économie Circulaire travaille sur le modèle d'une institution scolaire qui prend en compte la raréfaction de la ressource. Les crises pandémiques et climatiques ont montré l'impératif besoin d'adaptation de la société aux bouleversements de la planète. Au cœur de notre société, l'école se doit d'être un lieu d'apprentissage et de transmission des savoirs, mais aussi un lieu de vie exemplaire quant à la prise en compte des nouveaux défis climatiques et des enjeux de ressources. La canicule récente en est une bonne illustration.

Lieu d'éducation, l'école doit donc devenir aussi le lieu de la transition.

L'école doit être repensée comme un espace de référence de maîtrise de la ressource. Écoconception des bâtiments, cantine circuit court, gestion et recyclage des déchets notamment : L'INEC appelle à un plan d'ampleur de transformation des établissements scolaires pour que ces lieux d'éducation deviennent aussi ceux de l'excellence environnementale et s'apprête à porter ses propositions devant une commission de l'Assemblée nationale dès la fin septembre, jusqu'à la fin de l'année lors du salon des maires.

L'ensemble du programme : « L'école circulaire ».

Calendrier prévisionnel :

- **28 septembre 2023** : Emmanuelle Ledoux, directrice générale de l'INEC, présentera ce programme aux députées Graziella Melchior et Francesca Pasquini, co-rapporteuses de la mission d'information sur « l'adaptation de l'école aux enjeux climatiques ».
- **21, 22 et 23 novembre 2023** : L'INEC portera l'ensemble de ses propositions devant les élus locaux au Salon des maires.

